

LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES AUX PRESTATIONS SOCIALES

Présentation à la commission des affaires sociales du Sénat

Mardi 8 septembre 2020



AVANT-PROPOS

Un vaste champ d'enquête

- Les prestations légales et conventionnelles versées par les branches maladie, AT-MP, vieillesse et famille du régime général, Pôle emploi et AGIRC-ARRCO
- Un périmètre représentant au total plus de 20 % du PIB (2019)

Un cadre d'analyse global

- Une grande diversité des prestations et des types d'irrégularités
- Une fraude qui se distingue de l'erreur par l'intentionnalité

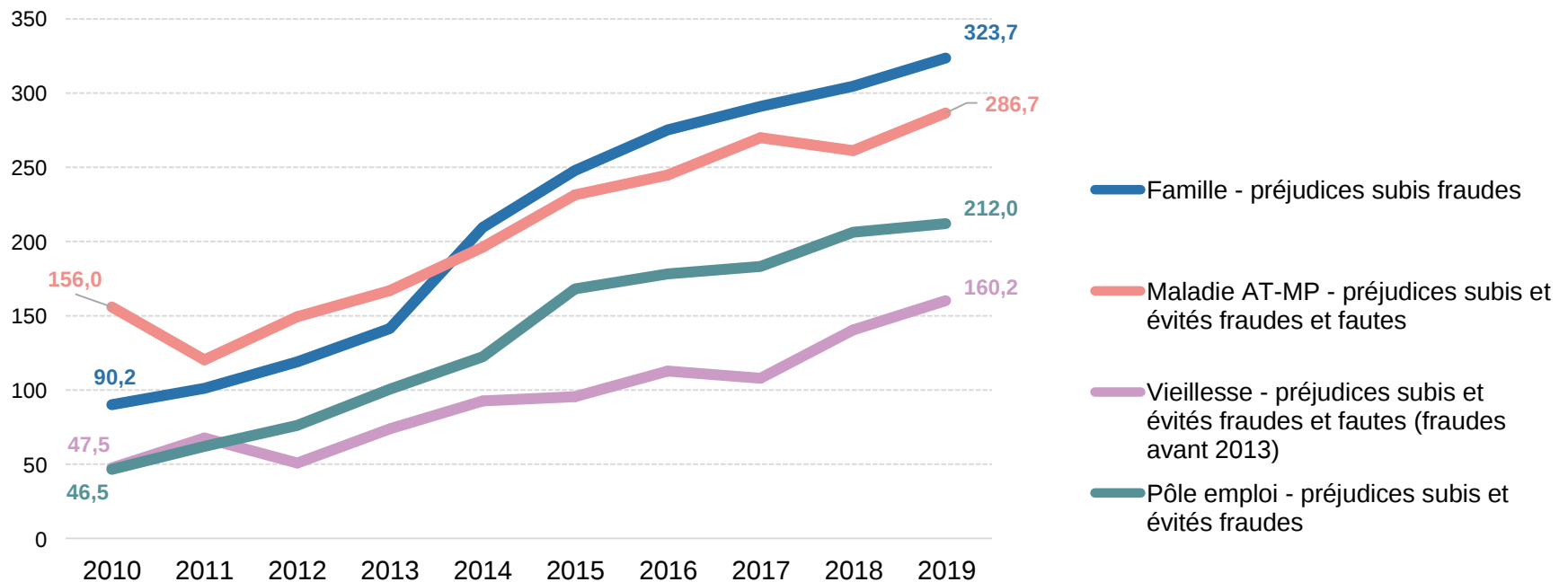


UNE AMÉLIORATION DES RÉSULTATS DE LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES



UNE FORTE AUGMENTATION DES PRÉJUDICES SUBIS ET ÉVITÉS DÉTECTÉS : 1 MDE AU TOTAL (2019)

Montants des fraudes et fautes détectées par les branches du régime général de sécurité sociale et par Pôle Emploi (en M€)

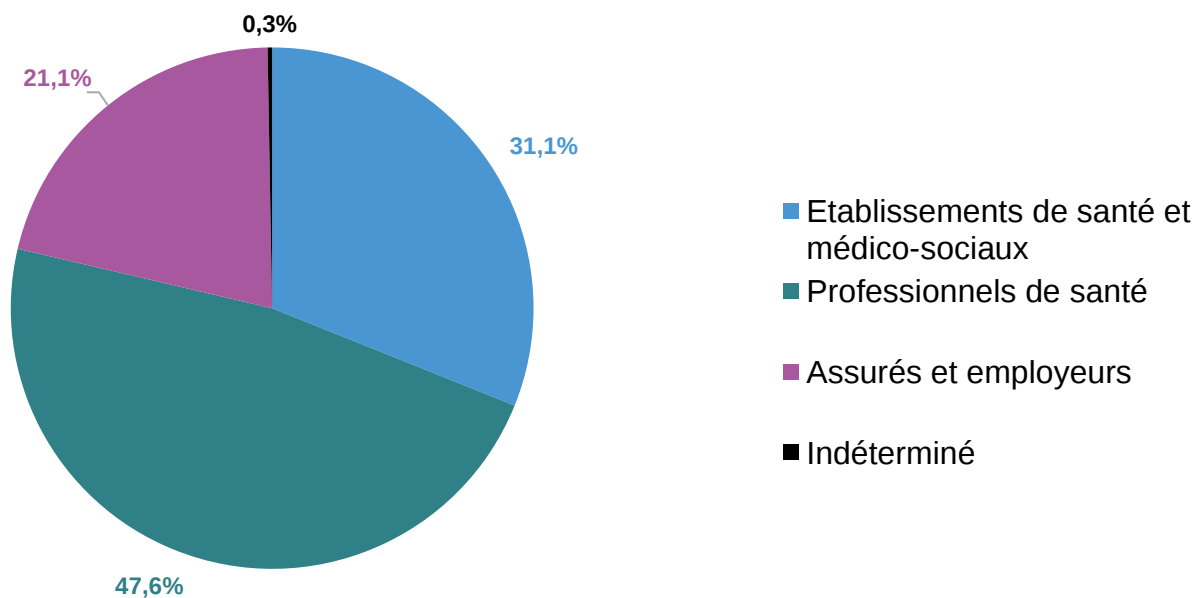


Source : Cour des comptes d'après CNAF, CNAM, CNAV et Pôle Emploi



DES FRAUDES CONCENTRÉES SUR CERTAINS TYPES DE PRESTATIONS, D'AUTEURS OU DE SITUATIONS

Répartition par domaines des montants de fraudes et de fautes détectées par l'assurance maladie (2019, 286,7 M€)



Source : Cour des comptes d'après CNAM

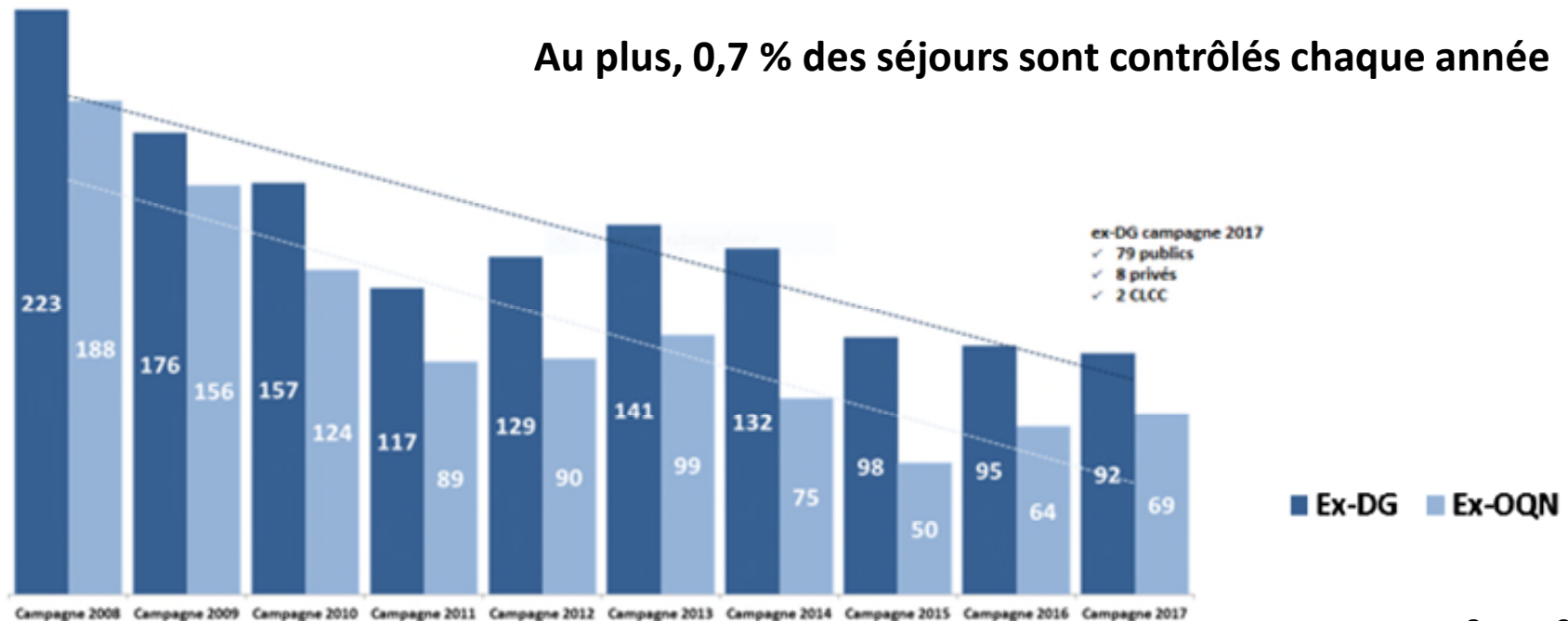


DES RÉSULTATS OBTENUS MOINS
FAVORABLE QU'EN APPARENCE



UN IMPACT NON DÉMONTRÉ, DES CONTRÔLES INSUFFISAMMENT NOMBREUX

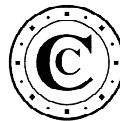
Nombre d'établissements contrôlés dans le cadre des campagnes de contrôles de la T2A (campagnes 2012-2017)



Source : CNAM



UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE INDISPENSABLE
POUR SÉCURISER LE VERSEMENT
DES PRESTATIONS SOCIALES



LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES AUX PRESTATIONS SOCIALES

Présentation à la commission des affaires sociales du Sénat

Mardi 8 septembre 2020